

MESURE D'IMPACT PAIR-AIDANCE



DÉCEMBRE 2022



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SOMMAIRE



Histoire de la Pair Aideance

Du traitement moral au médiateur de santé pair

Impact théorique de la pair aideance

Apports scientifiques

Etude d'impact de la pair aideance en BFC

Méthodologie et déroulé de l'enquête



Conclusion

Résultats et regards croisés

Annexes



Éditorial

Depuis plusieurs années, la Fédération des Acteurs de la Solidarité porte la formation RESPAI (Réseau Expérience Soutien Pair Aïdance) et a déjà formé une trentaine de personnes au travail pair. Pour donner suite à cette première action et dans la continuité d'études menées par ailleurs, la Fédération s'est interrogée quant à l'impact réel de la pair aidance au sein des établissements comptant des pairs-aidants ou médiateurs de santé pair dans leurs équipes. Cette étude alimentera, nous l'espérons, les réflexions concernant la place donner à la pair-aidance dans tous les secteurs de l'accompagnement et les moyens donnés au développement de cette pratique.

Financé par :



Histoire de la pair-aidance

Du traitement moral au médiateur de santé pair

La pair-aidance telle que nous la connaissons aujourd'hui trouve ses racines à la fin du XVIII^e siècle et plus précisément à l'hôpital Bicêtre où le tanneur Jean-Baptiste Pussin est admis en tant que malade. Jugé incurable, il lui est permis de rester dans l'établissement où il décide de s'impliquer et devient alors surveillant dans le service des « aliénés agités » puis « gouverneur des fous ». Dès lors, il accompagne chaque jour les patients et fait part de ses notes et observations aux médecins. Philippe Pinel, alors médecin à l'hôpital Bicêtre, s'inspire de ces notes pour rédiger son *Traité médico-psychologique sur l'aliénation mentale*¹, posant les jalons d'une approche psychiatrique jusqu'alors inconnue. L'observation du patient, conjointe à l'accompagnement du pair devient pour Pinel une approche privilégiée dans le traitement.

« Le ton dogmatique de docteur fut dès-lors abandonné ; des visites fréquentes, quelquefois pendant plusieurs heures du jour, m'aidèrent à me familiariser avec les écarts, les vociférations et les extravagances des maniaques les plus violents ; dès lors j'eus des entretiens réitérés avec l'homme qui connaissait le mieux leur état antérieur et leurs idées délirantes. »²

Alors qu'à cette époque, l'usage des chaînes est courant et utilisé comme traitement à l'aliénation, Pussin et Pinel contribuent à la libération des aliénés de cette « coutume barbare et routinière ». Cette nouvelle approche de la maladie est théorisée par Pinel lui-même sous le terme de Traitement Moral. La plupart des surveillants étant d'anciens aliénés rétablis ou convalescents, le soutien par les pairs compte parmi les grands principes du traitement moral. Ainsi, le personnel non médical ayant autorité sur les patients exerçait également un rôle thérapeutique en faisant preuve de bienveillance et d'amitié légitimées par le savoir expérientiel. Ce double langage appartenant à deux mondes opposés, celui des médecins d'un côté et celui des aliénés de l'autre, a permis une proximité nouvelle aux patients et une compréhension plus fine de la maladie incluant pour la première fois le savoir expérientiel des rétablis.

¹ *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale Seconde Edition* ; Philippe Pinel ; 1809 ; Paris.

² *Ibid.*

L'histoire de la psychiatrie s'est par la suite construite sur ces bases en abolissant les méthodes barbares et en positionnant le fou comme un malade qu'il nous faut comprendre et soigner pour le rendre de nouveau acceptable par la société.

Le terme de soutien par les pairs quant à lui refait surface dans les années 1930 avec le développement d'associations de malades telles que les Alcooliques Anonymes dans divers pays. En France, bien que la parole des malades soit entendue de plus en plus clairement, notamment depuis les années 1980 et l'épidémie de SIDA, le terme de pair-aidant émerge difficilement. Les patients sont employés lors d'actions de prévention et de sensibilisation aux addictions ou d'éducation sexuelle, mais ne sont pas conviés à faire part de leur expérience. L'embauche de travailleurs pairs au sein des équipes se fait également attendre en France comme ailleurs bien que la pertinence de la pair-aidance s'inscrive de plus en plus dans les différents rapports d'observation. Nous pouvons citer la Belgique qui, suite au « Rapport Général sur la Pauvreté » (1995) a recruté plusieurs « experts du vécu » au sein des services publics fédéraux³, ou encore le Québec où un programme de formation à l'intention des personnes utilisatrices de services en santé mentale désirant agir comme pair-aidant, a vu le jour en 2006.⁴

En 2005, pour la première fois en France un travailleur pair est embauché par l'équipe MARSS (Mouvement et Action pour le Rétablissement Sanitaire et Social) au sein d'une mission autonome en santé mentale ciblant les personnes sans abri de longue durée avec des troubles psychiatriques.

En 2010, Herman Handluter est le premier usager à signer un contrat de travail dans un hôpital psychiatrique de Marseille et à intégrer une équipe en santé mentale. Cette intégration s'inscrit dans la même temporalité que les expérimentations menées par Un Chez Soi d'Abord en 2011 et Le Programme Médiateurs en Santé Pairs en 2012 accueillant des travailleurs pairs. Cette dernière expérimentation a d'ailleurs permis la mise en place d'un diplôme de médiateur en santé-pair à l'Université Paris 8⁵.

³ *La pair-aidance* ; Gesmond Thomas, Cinget Anne, Estecahandy Pascale ; 2016 ; Ministère du Logement et de l'Habitat Durable ; DIHAL ; Paris.

⁴ En 10 ans 146 pair-aidants ont été formés et 77 ont été intégrés en emploi.

⁵ *La pair-aidance en santé mentale : l'expérience québécoise et française* ; L'information psychiatrique (volume 92) ; Guylaine Cloutier, Philippe Maugiron ; 2016.

Aujourd'hui, bien que les effets positifs du soutien par les pairs aient été démontrés de longue date, la France compte encore trop peu de travailleurs pairs (10 000 aux Etats Unis contre 30 en France en 2015). Cependant la pair-aidance connaît une grande variété de statuts et d'intitulés, les pairs-aidants peuvent agir bénévolement et mettre leur savoir expérientiel au service des autres sous une multitude de termes, ayant bénéficié ou non d'une formation.

Impact théorique de la pair-aidance

Apports scientifiques

Comme précédemment écrit, nous observons effectivement les effets positifs de la pair-aidance sur les patients depuis plusieurs années. Différentes théories psychosociales peuvent expliquer les mécanismes à l'œuvre de l'accompagnement par un pair. L'Association Québécoise pour la Réadaptation Psychosociale (AQRP) a synthétisé ces théories dans son manuel de formation spécialisée en intervention par les pairs du Programme Pairs Aidants⁶ en s'inspirant des écrits de Mark Salzer (2002).

La théorie de la comparaison sociale par exemple, développée par Léon Festinger en 1954, stipule que les êtres humains n'ont de cesse de se comparer aux autres en termes d'aptitudes et d'opinions. Cette comparaison s'effectue avec des individus que l'on nous juge similaires et a pour but un ajustement de nos aptitudes et de nos opinions afin d'uniformiser le groupe. Notons que selon Festinger, lorsqu'il devient désagréable de se comparer ou bien trop difficile d'effectuer un ajustement, les individus peuvent se montrer hostiles et avoir une mauvaise opinion du groupe auquel ils tentaient de se conformer. Nous voyons parfaitement ici comment cette théorie peut s'appliquer à la pair-aidance. La présence d'un travailleur pair dans une équipe permet aux personnes accompagnées une comparaison moins douloureuse et un ajustement des opinions et des aptitudes plus simple.

La théorie de l'apprentissage social, décrite par Albert Bandura en 1977, vient corroborer la théorie précitée en désignant l'entourage social comme une source d'apprentissage. Cet apprentissage par les pairs peut se faire sous différentes formes telles que l'imitation, la

⁶ *Using personal experience to support others with similar difficulties. A review of the literature on peer support in mental health services. The University of Nottingham. Together for mental wellbeing ; Repper, J. et Tim Carter ; 2010 ; Royaume-Uni. Traduit et adapté de l'anglais par Daniel Gélinas ; 2011.*

facilitation sociale⁷ (phénomène selon lequel la présence d'autrui a des effets bénéfiques sur la performance d'un individu) ou l'anticipation cognitive qui suggère l'incorporation de raisonnements basés sur des situations similaires. Ainsi, nous comprenons que les changements de comportement se produisent plus facilement lorsque les pairs sont perçus comme des modèles plus crédibles.

En 2002, Mark Salzer, psychologue clinicien, décrit cinq types de soutien social pouvant être opérés par les pairs-aidants. Le soutien émotionnel, se traduisant par un comportement bienveillant, compréhensif, non-jugeant et empathique, peut contribuer à augmenter l'espoir, l'auto-efficacité et la volonté. Il peut être accompagné d'un soutien instrumental prenant une forme plus concrète et tangible à l'aide d'éléments matériels. Grâce à son savoir expérientiel, le pair-aidant peut également faire preuve d'un soutien informatif en diffusant les éléments utiles aux personnes qu'il accompagne tels que des contacts, des renseignements sur la maladie ou encore des conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour se rapprocher du rétablissement. A ces trois formes de soutien s'ajoutent ceux de proximité et de validation allant dans le même sens que les deux premières théories énoncées. La proximité suggère que les pairs-aidants campent une place privilégiée auprès des personnes accompagnées en étant perçue comme appartenant au même groupe social. La validation quant à elle confirme le poids bénéfique du savoir expérientiel positionnant le pair-aidant comme une figure modèle inspirante.

Nous avons noté précédemment l'importance de l'espoir durant le parcours d'accompagnement. L'espoir d'un avenir meilleur se trouve effectivement ravivé par la rencontre avec des personnes rétablies qui ont surmonté l'insurmontable aux yeux de celui ou de celle qui se trouve encore au début du chemin vers le rétablissement. Ce regain d'espoir s'ajoute à d'autres effets positifs de la pair-aidance, tels que la reprise du pouvoir d'agir. Celle-ci se réfère à la capacité des personnes à se positionner comme actrices de leurs choix de vie en ayant pleine conscience de ce qu'ils induisent et de leurs conséquences (notamment grâce au soutien informatif apporté par le pair). Ainsi, cette reprise du pouvoir d'agir, scientifiquement observable et due à la relation de réciprocité et de soutien qui caractérise la

⁷ Phénomène découvert par Norman Triplett, psychologue social, en 1898.

pair-aidance, permet de surmonter la stigmatisation, la pauvreté et l'isolement social qui accentuent les déficits cognitifs, l'insécurité émotionnelle et les difficultés sociales⁸.

En 2006, un impact positif est également démontré sur les pairs-aidants qui retrouvent un sentiment d'indépendance et une reprise de pouvoir par le biais de l'accompagnement et de l'engagement dans les activités de soutien. Conjointement, le pair-aidant retrouve une stabilité accrue dans le travail et, de fait, un sentiment d'autonomie dans sa vie professionnelle et privée⁹.

Etude d'impact de la pair-aidance en BFC

Méthodologie et déroulé de l'enquête

Nous avons pu lire précédemment que l'impact positif de la pair-aidance n'était plus à démontrer, tant dans les faits qu'au cœur des théories psychosociologiques émergentes lors de ces dernières décennies. Néanmoins, et ce afin de consolider l'implantation des travailleurs pairs dans les différents services d'accompagnement, la Fédération des Acteurs de la Solidarité a souhaité mener une étude d'impact en s'appuyant sur son expertise et son réseau. En ce sens, un chargé de mission pair-aidance a été recruté au sein de l'équipe salariée de la Fédération dès janvier 2021 afin de mener les actions parallèlement à cette étude, à savoir : la promotion de la pair-aidance auprès du grand public, la création d'un guide des expériences et actions mises en place en BFC pour valoriser et susciter le montage de nouveaux projets, et enfin la coordination et la certification de la formation RESPAI¹⁰ au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Méthodologie

La méthodologie de l'enquête a été établie par le chargé de mission pair-aidance avec le soutien de l'ensemble de l'équipe. Dans un premier temps il a été décidé de mener plusieurs entretiens individuels semi-directifs et plusieurs entretiens collectifs semi-directifs. Quatre types de profils ont été ciblés : des pairs-aidants, des professionnels de terrain, des

⁸ *Using personal experience to support others with similar difficulties. A review of the literature on peer support in mental health services. The University of Nottingham. Together for mental wellbeing ; Repper, J. et Tim Carter ; 2010 ; Royaume-Uni. Traduit et adapté de l'anglais par Daniel Gélinas ; 2011.*

⁹ *Une étude longitudinale des initiatives des consommateurs/survivants en santé mentale : Partie 3 - Une étude qualitative des impacts de la participation sur les nouveaux membres ; Journal de psychologie communautaire ; J. Ochocka ; G. Nelson ; R. Janzen et J.N Trainor ; 2006.*

¹⁰ Voir annexes.

responsables (coordinateurs, chefs de services, etc.) et des personnes accompagnées. Afin d'entrer en contact avec ces différents profils, un répertoire a été construit en amont de l'enquête. Parmi ces contacts, concernant les professionnels, plusieurs services ont été sélectionnés, à savoir, Un Chez Soi d'Abord Dijon et Besançon, la SEDAP (Société d'Entraide et d'Action Psychologique) de Dijon et le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de la Chartreuse de Dijon. Pour cette étude, les pairs-aidants ainsi que les personnes accompagnées ont également été ciblés au sein de ces services.

Programmation des entretiens :

<u>Pairs-aidants</u> (9 personnes)		<u>Professionnels responsables</u>	<u>Professionnels de terrain</u>	<u>Personnes accompagnées</u> (8 personnes)	
		4 équipes			
9 Entretiens individuels	1 Entretien collectif	Entretiens individuels	Ateliers collectifs	Entretiens exploratoires (4 personnes)	Entretiens collectifs (8 personnes)

Grilles d'entretiens : Voir annexe

Contenu de l'atelier collectif : Voir annexe

Cette méthodologie avait pour objectif d'évaluer l'impact de la pair-aidance auprès de groupes cibles gravitant autour de l'objet de l'enquête. Concernant les professionnels responsables (directions), nous avons jugé pertinent de connaître les leviers ayant poussé la réflexion puis l'embauche d'un pair-aidant au sein de leurs équipes, quelles étaient leurs attentes quant à cette embauche et quelle conclusion ils pouvaient en tirer au moment de l'enquête. Pour les professionnels de terrain, il était intéressant de comprendre la manière dont la pair-aidance ainsi que l'arrivée d'un médiateur de santé pair leur avait été présentées. Nous avons également voulu recueillir le récit de l'intégration de ces pairs-aidants parmi les travailleurs sociaux et auprès des personnes accompagnées. Ces dernières ont aussi été interrogées dans le cadre de cette enquête, cette fois-ci à travers des récits de vie et ce jusqu'à l'intégration du pair-aidant au sein de l'équipe d'accompagnement. Enfin, les pairs-aidants ont été interrogés de la même manière, via le récit de vie jusqu'à leur embauche dans un service d'accompagnement. Tous ces publics ont été questionnés sur leur perception de l'impact de

la pair-aidance sur les personnes accompagnées mais aussi sur les pairs-aidants eux-mêmes et sur le reste des équipes.

Afin de croiser les regards et de mettre en débat les avis (parfois divergents) des professionnels, les ateliers collectifs nous ont semblés être la méthode la plus pertinente, produisant par la même occasion une matière écrite exploitable pour l'analyse.

Au cours d'une première phase d'enquête, les quatre entretiens exploratoires auprès des personnes accompagnées ont pu être menés et analysés.

Malheureusement différents éléments liés à l'organisation interne de la Fédération ont entravé le bon déroulement de l'enquête et ont imposé une réadaptation de la méthodologie. Par ailleurs, la mobilisation des enquêtés s'est avérée très chronophage et aurait amoindri la pertinence de l'analyse si la méthode n'avait pas été adaptée. Ainsi, après avoir priorisé les différentes actions à mettre en place, le nombre d'entretiens a été réduit et certains ont été regroupés pour réaliser des entretiens collectifs.

Afin de toucher un plus grand nombre d'enquêtés, les grilles d'entretiens ont également été rédigées sous la forme de questionnaires en ligne et largement diffusées dans les structures d'accompagnement de Bourgogne-Franche-Comté.

Entretiens réalisés et réponses obtenues :

<u>Entretiens avec des professionnels de terrain</u>	<u>Entretiens avec des professionnels responsables</u>	<u>Entretiens avec des pairs-aidants</u>	<u>Entretiens avec des personnes accompagnées</u>	<u>Réponses aux questionnaires</u>
2 entretiens réalisés	2 entretiens réalisés	3 entretiens réalisés	4 entretiens réalisés	1 questionnaire (professionnel de terrain) + 1 questionnaire (pair-aidant)

Résultats

Les entretiens réalisés ainsi que les réponses des questionnaires en ligne nous ont permis de dégager plusieurs constats. Tout d’abord, les bénéfices de la pair-aidance sont avérés au sein de toutes les équipes interrogées et auprès de toutes les personnes rencontrées. Ces bénéfices sont observables dans les équipes, chez les personnes accompagnées mais également chez les pairs-aidants eux-mêmes. Ces deux premiers constats doivent néanmoins être nuancés quant à leur degré d’efficacité selon les services.

Des bénéfices avérés

Le recueil des récits de vie a permis de récolter des éléments précieux quant au vécu des personnes accompagnées par un pair-aidant. Nous pouvons noter en ce sens que les pairs-aidants ont tous été identifiés par les personnes, soit parce qu’ils ont été présentés et introduits de manière concrète auprès des équipes et des publics accompagnés, soit parce que ces derniers ont noté une différence dans l’accompagnement dont ils bénéficiaient ou bénéficient encore aujourd’hui. Cette différence d’accompagnement prend la forme d’éléments abstraits ressentis par les bénéficiaires dès lors que le parcours de vie du pair-aidant leur a été énoncé.

L’identification du pair-aidant s’accompagne d’un changement de regard de la personne et de positionnement quant à cette relation inédite. Comme nous l’avons expliqué précédemment, le travailleur pair apparaît dès lors comme un modèle crédible aux yeux de la personne accompagnée. La preuve en est que les personnes accompagnées rencontrées, dans une logique de don contre don¹¹ évoquent majoritairement le souhait de se former à la pair-aidance pour rendre l’aide dont ils ont eux-mêmes bénéficié. C’est d’ailleurs cette crédibilité qui fait toute l’efficacité de l’accompagnement, comme le présente ce chef de service :

« Je pense que les usagers, sur des questions techniques, notamment l’usage des produits, ils iront plus facilement vers le pair-aidant pour lui poser des questions que vers d’autres professionnels.

Les usagers savent très bien qu’ils n’ont jamais consommé etc. »¹²

¹¹ Marcel Mauss, *Essai sur le don : Forme et raison de l’échange dans les sociétés archaïques* ; Sociologie et Anthropologie, PUF, Collection Quadrige, 1973.

¹² Extrait d’un entretien avec un chef de service, réalisé le 9 novembre 2022 ; Dijon.

Nous comprenons ici que c'est bien le savoir expérientiel qui impacte positivement la relation en la différenciant de celle mise en place avec les autres professionnels. Il a également été dit lors des entretiens, et ce sans exagération hyperbolique, que les pairs-aidants « sauvaient des vies ». Effectivement le lien privilégié créé avec le médiateur de santé pair permet le dépassement de certaines frontières et de certains blocages en rompant parfois des mécanismes d'autodestruction et d'auto-exclusion dont les personnes sont victimes. Nous voyons ici l'application empirique de la théorie du soutien social et de la comparaison (explicitées plus haut). Le pair-aidant, de par son parcours de vie volontairement dévoilé, apparaît comme une figure semblable, à laquelle il est plus facile de s'identifier et se comparer, au point de devenir un modèle déclencheur de l'espoir de réussir, comme lui, à retrouver une existence sereine, non en reniant ces expériences traumatiques mais en apprenant à vivre avec dans un processus de rétablissement. Ce dit processus passe d'ailleurs par différentes étapes qui démontrent la recouvrance du pouvoir d'agir et, de fait, de l'accès au droit des personnes. En effet ces dernières vont, au cours de leur accompagnement, retrouver l'estime d'elles-mêmes en se repositionnant comme membre à part entière de la société et non plus comme étant en marge d'un groupe auquel il ne leur était plus permis d'appartenir. Faire partie d'une société ou d'un groupe social donne implicitement accès à des droits et des devoirs admis comme constitutifs du fonctionnement du groupe. Ainsi, l'action et le pouvoir d'agir, en opposition à la résilience permet aux personnes la revendication de leurs droits et d'une vie digne.

Des résultats nuancés

Nous l'avons abordé précédemment, le métier de pair-aidant, en plus d'être nouveau, peut prendre différentes formes et être mis en application au sein de services très distincts les uns des autres. Nous savons également que les interrogations et plus précisément les inquiétudes des directions et des équipes de professionnels, notamment quant au parcours de vie atypique du pair-aidant, constituent un frein à l'embauche et à l'intégration d'un tel poste dans les effectifs. Compte tenu de ces éléments, il est essentiel que le processus de recrutement et d'intégration du pair-aidant soit pensé collectivement. Ainsi, la première étape serait de questionner la pertinence de ce recrutement – Quel sera l'apport du pair-aidant pour les personnes accompagnées et au sein de l'équipe ? – Est-ce que le fonctionnement actuel a fait émerger ce besoin ? – L'ensemble de la structure peut-elle s'adapter et accueillir ce nouveau poste ? – Etc. Une fois la pertinence du projet validée il est essentiel de le présenter

aux professionnels pour anticiper ensemble les changements qui vont s'opérer et répondre à leurs éventuelles interrogations. Vient alors l'étape de la rédaction de la fiche de poste du pair-aidant et de la définition de ses différentes missions. En interrogeant les professionnels responsables à ce sujet nous avons recueilli les éléments suivants :

« Le pair aidant doit être attentif au respect de la place et la parole de la personne accompagnée et faire le plaidoyer de quelqu'un, inclure la personne dans la prise de décision. Il doit aider les personnes à faire émerger leurs besoins, connaître leurs droits, les faire respecter, les aider à se projeter, avoir une grande écoute. Ce côté miroir fait que beaucoup de choses sont comprises de part et d'autre quand il y a un vécu partagé. Il doit également pouvoir parler de son expérience et avoir du recul sur celle-ci pour être capable de la partager »¹³

Il faut impérativement comprendre les enjeux de la pair-aidance et en connaître les éléments caractéristiques pour rédiger cette fiche de poste. Ces étapes préalables au recrutement posent les premières bases d'une intégration réussie. C'est en effet la qualité de cette intégration qui peut faire varier les bénéfices de la pair-aidance. La question du positionnement notamment, a été mentionnée à de nombreuses reprises, qu'il s'agisse de celui des professionnels travaillant déjà dans la structure vis-à-vis du pair-aidant arrivant ou de ce dernier vis-à-vis de l'équipe déjà en place, mais également de celui du pair-aidant vis-à-vis des personnes accompagnées.

« C'est un peu la barrière entre l'empathie et la sympathie. Parce que parfois les patients, comme il y a pas de barrière entre nous ils nous tutoient très vite, parfois ils demandent nos numéros de téléphone, il faut aussi recadrer. Des fois ils comprennent pas pourquoi on peut pas donner nos numéros de téléphone »¹⁴

L'extrait présenté ci-dessus pose effectivement les bons mots en différenciant l'empathie et la sympathie.

Empathie : Capacité de s'identifier à autrui par l'émotivité.

Sympathie : Relations entre personnes qui, ayant des affinités, se conviennent, se plaisent. Sentiment chaleureux et spontané qu'une personne éprouve (pour une autre).

¹³ Entretien réalisé avec un chef de service le 15 novembre 2022, Dijon.

¹⁴ Entretien réalisé avec une pair-aidante le 7 octobre 2022, Chenôve.

Le pair-aidant doit faire preuve d'une empathie relevant d'une capacité émotionnelle, mais n'est pas obligé d'éprouver de la sympathie, relevant d'inclinations personnelles, envers la personne qu'il accompagne. Si le juste positionnement est parfois difficile à trouver pour les aidants, il peut également être perturbant pour les aidés qui se heurtent à une position ambivalente imposée par le statut professionnel du pair-aidant.

Conclusion

En France la pair-aidance prend forme depuis plusieurs siècles. De ses balbutiements au 18^{ème} siècle avec les écrits de Philippe Pinel, inspirés de la posture inédite de son surveillant, Jean-Baptiste Pussin, aux formations fleurissantes de médiateurs de santé pair, le soutien par les pairs n'a eu de cesse de prouver son aspect bénéfique auprès des malades, des patients, des exclus, de ceux qui, pour diverses raisons ont été privés de leur appartenance au monde commun et de leur pouvoir d'agir. Les nombreuses mises en application de ce soutien, officielles et non-officielles viennent corroborer les résultats de sérieuses recherches psychosociologiques évoquées plus haut.

Malgré ce constat sans appel, nous constatons que le nombre d'embauche de travailleurs pairs reste très faible et que les bénéfices avérés de la pair-aidance ne suffisent pas à convaincre les acteurs clés de ce dispositif (financeurs et responsables de structures). Cela s'explique en partie par une méconnaissance du concept de pair-aidance, une méfiance vis-à-vis des travailleurs pairs eux-mêmes, et un manque d'outillage pour les structures souhaitant passer le pas.

Cette méconnaissance de la pair-aidance, à laquelle nous nous sommes nous-mêmes confrontés lors des démarches réalisées dans le cadre de cette étude, peut-être comblée par une communication plus dense à l'attention des secteurs concernés mais également du grand public. Ce nouvel apport pourra être complété par un enseignement de la notion dès la formation des travailleurs et intervenants sociaux mais également des futurs soignants et ce quelle que soit la spécialité. Ces éléments permettront sans doute d'atténuer la méfiance envers les travailleurs pair et d'une hypothétique vulnérabilité qui, dans les faits, ne diffère pas des autres professionnels. Concernant l'outillage des structures, plusieurs financeurs et organismes s'attèlent à la démocratisation du dispositif de pair-aidance et à

l'accompagnement des structures dans le parcours d'intégration en proposant des formations à destination structures et des pairs-aidants eux-mêmes.

Annexes

1. La formation RESPAI (Réseau, expérience, soutien, pair-aidance)

Depuis 2018, la Fédération des acteurs de la solidarité de Bourgogne-Franche-Comté propose une formation à la médiation pair s'adressant aux personnes souhaitant devenir pair-aidant de façon professionnelle ou bénévole, ou aux pairs-aidant déjà salariés. Dans un souci d'inclusivité, et parce que la Fédération des acteurs de la solidarité considère que l'unique compétence qui doit être attendue d'un pair-aidant ne tient pas dans ses qualités rédactionnelles ou universitaires mais dans l'utilisation qu'elle ou il fait de son savoir expérientiel, ses capacités d'écoute et son envie d'aider, aucun prérequis n'est demandé pour cette formation, si ce n'est d'avoir déjà commencé à avancer dans son rétablissement.

L'objectif de cette formation est de permettre les personnes concernées de développer les outils et compétences adéquats pour être en capacité d'exercer des missions de médiation sociale et sanitaire auprès de leurs pairs. Promouvoir la pratique de la pair-aidance participe également au repositionnement de la personne accompagnée au centre des pratiques structurantes du travail social et soignant. Avec l'expertise d'intervenants venus de tous horizons, dont des travailleurs pairs, la formation aborde une quinzaine de thématiques, parmi lesquelles :

- Enjeux de la pair-aidance,
- Analyse de situations et de la pratique,
- Communication non violente et prise de parole,
- Relation d'aide centrée sur la personne,
- Utilisation du savoir expérientiel,
- Rétablissement,
- Discrimination et stigmatisation,
- Faire face à une situation d'urgence,
- Préparer son projet professionnel.

Lien vers la brochure :

<https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2021/08/Plaquelette-formation-3.pdf>

2 Grilles d'entretiens

Entretien pour les directions :

- Pouvez-vous nous raconter votre parcours en quelques lignes
- Comment la pair-aidance est-elle apparue dans votre réflexion ?
- Pouvez-vous nous décrire l'intégration d'un pair-aidant au sein de l'équipe ?
- Pour vous, quelles sont les missions spécifiques d'un pair-aidant ?
- Pour vous, quelles sont les compétences nécessaires à la mise en œuvre de ces missions ?
- Mesurez-vous un impact de la pair-aidance pour vous, pour la structure, pour les personnes accompagnées ? Merci de précisez
- Avez-vous quelque chose d'autre que vous souhaiteriez nous partager ?

Entretien pour professionnels de terrain :

- Est-ce que vous pouvez nous raconter votre parcours ?
- Comment en êtes-vous arrivé là ?
- Quelle est votre visio de la médiation par les pairs ?
- Quand vous êtes arrivés, il y a eu d'autres embauches de médiateurs pairs depuis ?
- Comment les pairs-aidants se sont présentés à vous ?
- Est-ce qu'il y a un parcours d'intégration pour vous et pour les médiateurs de santé pairs ?
- Pour vous, quelles sont les missions spécifiques d'un médiateur de santé pair ?
Quelle plus-value dans le travail ?
- Est-ce que vous arrivez à mesurer l'impact de la pair-aidance sur votre travail ? Dans votre structure et sur les personnes accompagnées ?
- Est-ce que vous avez des choses à ajouter ?

Entretien pour les pairs-aidants :

- Qu'est-ce qui vous a amené à la pair-aidance ?
- Est-ce que vous pouvez nous raconter votre parcours ?
- Avez-vous été formé ?
- Comment avez-vous vécu votre arrivée dans la structure en tant que pair-aidant ?

- Y avait-il d'autres pair-aidants dans la structure ? Y en a-t-il d'autres aujourd'hui ?
- Qu'est-ce qui est difficile quand on arrive dans une structure en tant que travailleur pair ?
- Comment présentez-vous votre travail aux personnes qui vous entourent ?
- Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur le positionnement que vous avez avec les personnes accompagnées ? Ce positionnement a-t-il évolué depuis votre arrivée ?
- Avez-vous observé un changement dans l'accompagnement des personnes depuis que vous êtes arrivé ?
- Avez-vous été accompagné par un pair-aidant dans votre parcours personnel ? Si non, qu'est-ce que ça aurait changé selon-vous ?
- Selon-vous, quel est l'impact de la pair-aidance sur l'accompagnement et le pouvoir d'agir des personnes ?

Entretien pour les personnes accompagnées :

- Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?
- Au cours de votre parcours, quelles sont les personnes qui vous ont soutenu, aidé à rebondir ?
- Avez-vous pu également trouver du soutien parmi vos pairs ou des personnes ayant des parcours proches du vôtre ?
- Savez-vous ce qu'est la pair-aidance ? Et si non, qu'est-ce que ça évoque chez vous ?
- Parmi les personnes qui vont accompagner, pensez-vous que l'une ou plusieurs d'entre elles peuvent être qualifiées de pair-aidantes ? Et si oui, pourquoi ?
- Dans l'équipe qui vous accompagne actuellement, avez-vous identifié un pair-aidant ? Si oui, quelles sont pour vous ses particularités dans l'accompagnement qui vous est proposé par rapport aux autres membres de l'équipe ? Si non, y a-t-il une personne de l'équipe avec qui vous vous sentez plus à l'aise et si pourquoi ?

3. Contenu de l'atelier collectif

Pouvoir d'agir



Tableau parlant :

- **Le pouvoir d'agir c'est ...**

(Les participants écrivent sur un tableau les mots qui leur viennent en tête et ont la possibilité de compléter les mots des autres)

- **Barrer ce avec quoi ils ne sont pas d'accord.**
- **Souligner ce avec quoi ils sont d'accord.**

Discussion autour de ce qui a été écrit sur le tableau enregistrée

Matériel :

Tableau + feutres + dictaphone

Accès aux droits



Proposer la création d'un jeu (discussions enregistrées)

Faire un jeu sur l'accès au droit en prenant en compte la part des pairs – Objectif du jeu : Intégrer un.e pair.e dans l'équipe en parallèle de l'accès aux droits.

3 groupes

Faire le jeu tout au long des rencontres

Premier groupe : Travail sur la forme du jeu

Deuxième groupe : Travail sur le fond du jeu

Troisième groupe : Travail sur les outils

Matériel : Dictaphone +
feuilles + stylos

Impact du Travailleur Pair



Débat mouvant (filmé)

Préparer 10 affirmations (les gens se positionnent pour ou contre l'affirmation)

- *Le TP ne sert à rien*
- *Le TP prennent le boulot des professionnel.les*
- *Les TP apportent une complémentarité*
- *Il n'y que les TP qui peuvent comprendre les PA*
- *Les structures n'ont pas besoin des TP*
- *Le travail pair c'est du travail social*
- *Le travail pair ne s'apprend pas*
- *Le savoir expérientiel n'est pas vraiment une compétence*
- *Le TP peut prendre du recul*
- *Il faut veiller au rétablissement des TP*

Matériel : Caméra

(téléphone)

Demande de droit à l'image



« Si on devait acheter mes expériences de vie au prix qu'elle
m'ont coûté, personne ne pourrait se les payer ! »

Nathalie Lagueux, pair-aidante